



LA RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU

Cahier des charges type à destination des EPTB
pour la réalisation d'un film de sensibilisation

Ce document constitue un outil d'aide à la rédaction d'un cahier des charges pour développer un film de sensibilisation sur la RHCE. Il comporte à ce titre 2 niveaux d'appui :

1. Un premier niveau proposant une trame de cahier des charges (articles et contenus)
2. Un deuxième niveau, présenté sous forme d'encarts, formulant des préconisations.

Maître d'ouvrage : AFEPTB
AMO : C Pluriel
Avec l'appui financier de l'Onema

Table des matières

ARTICLE 1 - CONTEXTE	3
1.1. Le territoire.....	3
1.2. Les missions de l'EPTB et ses domaines d'intervention	3
1.3. La politique de communication / sensibilisation de l'EPTB et le choix de communiquer / sensibiliser par le film.....	3
ARTICLE 2 - PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE ET DU SUJET A TRAITER	4
2.1. La RHCE sur le bassin	4
2.2. Le sujet du film	5
ARTICLE 3 - DEFINITION DES OBJECTIFS DU FILM	5
3.1. Les cibles du film	5
3.2. La vocation du film	5
3.3. Le message principal et les questionnements à traiter.....	5
3.4. Le ton de la vidéo	5
ARTICLE 4 - LES PRESCRIPTIONS POUR LA REALISATION DU FILM	6
4.1. La durée.....	6
4.2. La division du film en séquences.....	6
4.3. Le mode de diffusion.....	6
4.4. La définition de la vidéo	6
4.5. Les éléments souhaités pour constituer le film	7
4.6. Les sites et personnes à rencontrer pour définir le scénario du film et réaliser les tournages	7
4.7. Les demandes spécifiques de tournage	7
4.8. Le respect de la charte graphique de l'EPTB	7
4.9. Les mentions spéciales	7
4.10. Langues.....	8
ARTICLE 5 - LES PRESTATIONS A REALISER ET LES LIVRABLES ATTENDUS	8
ARTICLE 6 - LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET LE DROIT A L'IMAGE	8
ARTICLE 7 - LES MOYENS MIS A DISPOSITION	9
ARTICLE 8 - LE PILOTAGE DE LA MISSION	9
ARTICLE 9 - LES COMPETENCES ATTENDUES ET LA REPONSE DU CANDIDAT	10
ARTICLE 10 – LE PRIX	11

ARTICLE 1 - CONTEXTE

1.1. Le territoire

Il s'agit ici de présenter de manière synthétique le bassin par quelques chiffres clés et cartes.

1.2. Les missions de l'EPTB et ses domaines d'intervention

Il s'agit ici de rédiger un paragraphe sur l'historique de l'EPTB : sa création, son évolution et les missions qu'il assure aujourd'hui.

1.3. La politique de communication / sensibilisation de l'EPTB et le choix de communiquer / sensibiliser par le film

Il s'agit ici d'expliquer pourquoi le choix de communiquer ou sensibiliser par le film a été fait et si cela est nouveau pour l'EPTB ou non. Il est important de préciser également la politique et l'ensemble des actions de communication et/ou de sensibilisation mises en œuvre par l'EPTB par ailleurs, afin que le prestataire mesure dans quel contexte ce travail s'inscrit.

Recommandations

La production d'un film peut tout d'abord refléter l'image et les valeurs de l'EPTB, affirmer son périmètre géographique et son métier, valoriser l'histoire du territoire et présenter ses grands projets et chantiers en cours. On parle en général de « film institutionnel » et sa vocation de communiquer.

Le film peut également constituer un très bon support pédagogique pour sensibiliser. D'abord, il suscite l'intérêt de par ses qualités esthétiques et sa richesse thématique : plusieurs sujets peuvent en effet être abordés de manière efficace en peu de temps, au travers de divers sites, interviews de personnes... Ensuite, le fait de visualiser des réalisations concrètes, venant illustrer les propos et les messages transmis par le film et les personnes qui y témoignent aide à comprendre une problématique, une situation.

Pour autant, une image ou des images ne peuvent rester seules. Il faut prendre garde au fait que le film puisse tronquer la réalité, car tout ne peut être traité ou dit. Des EPTB ont fait le choix d'associer à leurs films, des publications ou fiches plus détaillées disponibles en téléchargement. La complémentarité de ces deux outils ou supports d'information semble intéressante afin de fournir une information juste et complète.

Enfin, le film peut être un support intéressant dans le cadre de journées d'échanges ou de formation. Il peut permettre :

- De poser des enjeux et d'interpeller sur des questionnements. Peut alors s'ensuivre un débat, puis un travail collectif de réflexion qui permet à chacun de s'appropriier la problématique et le sujet traités,
- D'illustrer des concepts ou méthodes théoriques présentées, pour aider à comprendre.

Il est fondamental de s'interroger en amont sur les objectifs visés par l'EPTB et la portée du film : s'agit-il de communiquer ? Sensibiliser ? Former ? La définition d'un objectif clair (au sein de l'article 3.2) guidera en effet toute la réflexion pour le développement et l'utilisation du film ensuite.

Nota : le présent cahier des charges type porte sur l'objectif de sensibilisation.

ARTICLE 2 - PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE ET DU SUJET A TRAITER

2.1. La RHCE sur le bassin

Il s'agit ici de présenter la problématique de la RHCE sur le territoire de l'EPTB, qui peut recouvrir de nombreuses facettes. Il s'agit aussi de montrer aux candidats qu'il est question d'une problématique scientifique et technique, qui nécessite de se plonger dans des contenus pour réaliser un film de qualité.

Recommandations

Quelques propositions d'éléments de fond :

Qu'est-ce que l'hydromorphologie fluviale ?

- Des processus physiques régissant le fonctionnement des cours d'eau. C'est la dynamique fluviale,
- Des formes qui en résultent ; on parle de morphologie fluviale.

Les principaux milieux de fond de vallée sont : le lit mineur, le lit moyen ou « bande active » (Bravard, 1986), le lit majeur ou plaine alluviale. Ce sont les différents compartiments du cours d'eau.



Source : Jean-René Malavoi, Jean-Paul Bravard, 2010, Eléments d'hydromorphologie fluviale, Onema, Comprendre pour agir

Nota : il peut être intéressant de spécifier ces éléments en fonction des caractéristiques du bassin et grâce à des photos prises sur le territoire de l'EPTB.

De quoi parle-t-on lorsque l'on parle d'hydromorphologie et de RHCE ?

- du lit du cours d'eau : sa largeur, sa sinuosité, sa pente,
- de la granulométrie des sédiments,
- des ouvrages, seuils, aménagements en travers du lit (problématique continuité écologique)

C'est aussi :

- les berges et la ripisylve,
- les connexions à des annexes dans la plaine alluviale : bras, zones humides...
- des liens au bassin versant et aux structures de paysage, à la géologie et aux aquifères.

Il est important de compléter cette présentation par les spécificités du bassin car le contexte peut être très différent d'un bassin à l'autre. L'historique des cours d'eau peut également être intéressant à exposer car il peut permettre d'expliquer les problématiques qui justifient les opérations de RHCE aujourd'hui.

2.2. Le sujet du film

Il s'agit ici de préciser les points précis à aborder plus particulièrement dans le film si le film se focalise sur un des sujets de la RHCE : continuité écologique, morphologie des berges, atterrissements, enrochements...

ARTICLE 3 - DEFINITION DES OBJECTIFS DU FILM

3.1. Les cibles du film

Il s'agit d'indiquer le cœur de cible du film ainsi que les cibles élargies le cas échéant.

3.2. La vocation du film

Il s'agit de créer un support visuel à des fins de sensibilisation pour faire prendre conscience des enjeux de l'hydromorphologie fluviale et donner envie de se lancer dans des opérations de RHCE.

3.3. Le message principal et les questionnements à traiter

En fonction de l'objectif du film, un message principal et des messages secondaires doivent être définis. Il est également important de préciser les questions ou points précis que le film doit traiter. Cela guidera le travail du prestataire dans la recherche de sites, d'images et de personnes à interviewer afin de répondre précisément aux attentes de l'EPTB.

Recommandations

Des exemples de questionnements qui peuvent intéresser des élus et qui pourraient être abordés pour partie dans un film :

Qu'est-ce que l'hydromorphologie d'un cours d'eau ? Quels en sont les principaux concepts et leur définition ? A quoi correspondent-ils dans la réalité, sur le terrain ?

Quels sont les enjeux écologiques, sociaux et économiques de la restauration hydromorphologique des cours d'eau ? Comment les intégrer dans le système de représentation que chaque acteur a des cours d'eau de son territoire ?

Quel est le cadre réglementaire associé au cours d'eau et à la RHCE, au niveau européen et en droit français ? Quelles sont les droits et devoirs des propriétaires riverains, des collectivités et de l'Etat ?

Quels sont les gains écologiques apportés par des opérations de RHCE ?

3.4. Le ton de la vidéo

En fonction de l'objectif et du public cible surtout, le ton de la vidéo doit être déterminé. Il peut être léger, décalé, humoristique, institutionnel...

Recommandations

Classiquement, les tons décalés et humoristiques sont plutôt employés pour des vidéos pour le grand public ou un public scolaire. A contrario, il est davantage recommandé de développer un ton institutionnel pour une vidéo destinée à un public d'élus, mais cela peut être adapté en fonction des territoires.

ARTICLE 4 - LES PRESCRIPTIONS POUR LA REALISATION DU FILM

4.1. La durée

La durée du film en minutes doit être ici précisée.

Recommandations

La durée doit être déterminée en fonction de l'objectif du film et de l'utilisation qu'il est prévu d'en faire :

- pour une diffusion sur internet en accès libre pour informer, communiquer ou valoriser un projet, six minutes sont suffisantes. En effet, les utilisateurs du Web multiplient les consultations rapides de diverses sources. Il faut donc pouvoir proposer un contenu adapté à ces pratiques.
- pour un film de sensibilisation plus poussé destiné à être utilisé lors de journées d'échanges ou de formation, le film peut durer jusqu'à une dizaine de minutes, ce qui permet d'approfondir certains points tout en ménageant les capacités de concentration des participants.

4.2. La division du film en séquences

Il est possible de demander une division du film en séquences.

Recommandations

Ce découpage peut guider le public dans l'appréhension du sujet traité et peut permettre de clarifier la structure du film et les différents points ou questionnements abordés.

Il peut également être demandé d'avoir la possibilité de visionner l'intégralité du film en une seule fois ou laisser la possibilité aux utilisateurs de choisir des séquences particulières à visionner. Ce dernier point est adapté dans le cas de films relativement longs. Dans le cadre d'un film court d'une dizaine de minutes, cela ne semble pas opportun.

4.3. Le mode de diffusion

Il s'agit ici de préciser le vecteur de diffusion du film : par Internet, en vidéoprojection, à la télévision, au cinéma... Cela peut en effet avoir des répercussions techniques sur le format du film et la qualité de compression (cf. 4.4).

Recommandations

Au-delà de ces aspects techniques, l'EPTB doit également se questionner plus globalement : le film doit-il / peut-il se suffire à lui-même ou fera-t-il l'objet de débats / d'une animation spécifique systématique ? Sera-t-il dans des expositions ? Présenté dans des conférences ?...

Il est fondamental de réfléchir dès la phase de conception du film à son déploiement pour garantir au maximum sa visibilité et des retombées sur le public visé.

4.4. La définition de la vidéo

En fonction de l'usage futur du film, il faut demander au prestataire de fournir le film sous une ou plusieurs définitions : en définition réduite, en définition standard ou en haute définition.

Recommandations

Les définitions réduites sont adaptées pour les transmissions électroniques à faible débit. Les définitions standards et les hautes définitions sont à privilégier pour les films diffusés sur écran.

4.5. Les éléments souhaités pour constituer le film

Il convient de préciser le panel des éléments souhaités pour la réalisation du film : des animations, des mises en situations réelles avec interviews, des plans d'illustration (photos, cartes, images d'archives...). Il convient également de définir si le recours à une voix off est souhaité et si celui-ci est à la charge du prestataire.

Recommandations

Pour un public d'élus, il est important de proposer une diversité d'éléments présentés au sein du film afin de dynamiser la vidéo.

Si le recours à des images d'archive est souhaité, il est important de le préciser explicitement car leur recherche peut prendre du temps.

De plus, les animations présentent un caractère extrêmement pédagogique et les interviews donnent à voir une réalité et un vécu qui peuvent rassurer les élus, quant à la faisabilité de se lancer des opérations de RHCE.

4.6. Les sites et personnes à rencontrer pour définir le scénario du film et réaliser les tournages

Il est important de préciser l'aire géographique sur laquelle le prestataire devra travailler. La mission et les déplacements ne seront en effet pas les mêmes si le prestataire doit couvrir l'ensemble du bassin ou se focaliser sur un site ayant fait l'objet de travaux par exemple.

Si l'on se trouve dans le cas d'un film relativement long, il peut aussi être intéressant de compléter les exemples locaux par d'autres expériences réussies en France sur d'autres bassins.

4.7. Les demandes spécifiques de tournage

Des demandes spécifiques de tournage peuvent éventuellement être ici formulées : il peut s'agir par exemple de tournages en intérieur, en extérieur, de prises de vues aériennes...

4.8. Le respect de la charte graphique de l'EPTB

Si l'EPTB dispose d'une charte graphique, il peut être intéressant de demander au prestataire que celle-ci soit prise en compte, notamment pour l'incrustation de textes (par exemple pour présenter les personnes interviewées) ou d'images de transition entre les différentes séquences du film. La charte graphique peut être annexée au présent cahier des charges.

Si l'EPTB ne dispose pas de charte graphique ou s'il dispose d'une charte mais qu'il souhaite aller encore plus loin, il peut être intéressant de demander au prestataire de créer un univers graphique, qui donnera du caractère à la réalisation et une cohérence à l'ensemble des sujets et des images parfois hétéroclites qui composent le film.

4.9. Les mentions spéciales

En tant que document contractuel, le cahier des charges de la prestation peut utilement faire apparaître dès à présent les mentions spéciales que l'EPTB souhaite voir dans le générique du film : le maître d'ouvrage, le/les financeurs, les remerciements aux contributeurs...

4.10. Langues

Il s'agit ici de préciser si la réalisation doit se faire en version française uniquement ou s'il est souhaité que le film soit disponible dans d'autres langues (pour une réutilisation éventuelle dans le cadre de projets de coopération internationale par exemple). L'insertion de sous-titres pour les malentendants peut également être prévue.

ARTICLE 5 - LES PRESTATIONS A REALISER ET LES LIVRABLES ATTENDUS

Il s'agit ici de lister les prestations attendues.

Telles que :

- La rédaction du scénario,
- L'organisation du planning des tournages, la gestion des RDV et les repérages de site,
- Les prises de séquences avec la réalisation des interviews après identification des questions et préparation avec les personnes concernées,
- Le choix ou la réalisation de musiques en adéquation avec la portée et le sujet du film, quand cela est nécessaire au sein du film (lors de balayage de vues, lors des transitions entre les séquences du film...),
- La gestion des droits à l'image,
- Le montage du film.

A la fin de la prestation, seront remis au maître d'ouvrage :

- L'ensemble des rushes avec un tableau de bord listant les différentes prises de vue effectuées,
- Le film sur support DVD.

Recommandations

Le fait de disposer des rushes (ou épreuves de tournage issus directement de la caméra et de l'appareil d'enregistrement sonore) et du tableau de bord correspondant est important et intéressant car toute cette matière pourra être facilement réutilisée par l'EPTB pour créer par la suite une filmographie.

ARTICLE 6 - LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET LE DROIT A L'IMAGE

En matière de propriété intellectuelle, deux points importants sont à traiter au sein de cet article :

1 – la propriété du film et des rushes réalisés

Il convient de formaliser le fait que le prestataire autorise l'EPTB à utiliser librement le film et l'ensemble des résultats de la prestation.

2 - Les droits d'auteurs des éléments utilisés au sein du film :

Le prestataire doit déclarer qu'il dispose sur le film qu'il distribue dans le cadre de sa mission, des prérogatives relatives aux droits d'auteur sur une œuvre de l'esprit conformes au Code de la propriété intellectuelle. A défaut, il déclare avoir obtenu de l'auteur l'autorisation expresse d'utilisation et/ou de reproduction. Le prestataire doit également s'engager à défendre à ses frais, à garantir et à indemniser l'EPTB, sans limitation de montant, dans le cas où une action lui serait intentée pour utilisation ou reproduction de documents portant atteinte aux droits de la propriété intellectuelle.

Le droit à l'image : chaque personne a le droit d'accepter ou de refuser d'être photographiée ou filmée. Cela signifie que le réalisateur du film doit s'assurer que chaque personne filmée (seule ou au sein d'un groupe) ou même entrant dans le champ de la caméra lors du tournage (par exemple, un passant, en arrière-plan) donne son accord pour apparaître dans le film.

Nota : il existe également un droit à l'image des biens en France, mais dans le cadre du sujet du film ici visé, ce point ne semble a priori pas à prendre en compte.

ARTICLE 7 - LES MOYENS MIS A DISPOSITION

Il convient de préciser les ressources internes (banques d'images, de vidéos, d'éléments graphiques et cartographiques...) dont dispose l'EPTB et qui pourront être utilisées par le prestataire.

Recommandations

Le recours à des banques d'images ou de vidéos peut constituer une bonne alternative si il est jugé difficile de filmer certaines scènes pour des raisons techniques (par exemple d'accessibilité, de météo...) ou pour des raisons de coût ou de délais.

Peut être également spécifié à cet endroit que le prestataire doit prendre en charge et disposer du matériel audio, vidéo et autre nécessaire au tournage du film.

Enfin, il est possible d'indiquer quelle est l'enveloppe financière dont dispose l'EPTB pour la réalisation de ce film.

L'ensemble de ces éléments permettront aux candidats de dimensionner au mieux leur offre.

ARTICLE 8 - LE PILOTAGE DE LA MISSION

Sont à préciser ici :

- le calendrier attendu : la date de livraison du film monté doit être indiquée. Le calendrier peut également préciser des échéances intermédiaires comme celle de la fourniture d'un scénario, puis d'un projet de film.
- Les instances de pilotage : le comité technique et le comité de pilotage
- Le chef de projet en charge du suivi de la prestation

Recommandations

A titre indicatif, la mission pourrait se dérouler de la manière suivante :

- Lancement de la mission par un comité de pilotage
- Etape 1 : travail préalable (recherches, premiers entretiens...) et écriture du scénario
- Comité technique : présentation / correction / validation du scénario
- Etape 2 : tournage
- Comité technique : point d'avancement, visionnage des premiers rushes, réorientation au besoin
- Etape 3 : compléments de tournage et premier travail de montage
- Comité technique : visionnage du projet de film
- Etape 4 : finalisation du montage du film
- Comité de pilotage : validation du film

ARTICLE 9 - LES COMPETENCES ATTENDUES ET LA REPOSE DU CANDIDAT

Des compétences en réalisation / montage de film sont nécessaires pour réaliser la mission.

Recommandations

Différentes compétences sont nécessaires :

- Celles d'un réalisateur qui devra comprendre les besoins de l'EPTB, proposer un scénario, définir le planning de tournage et diriger son équipe technique puis finaliser le film en lien avec le monteur,
- Celle d'un monteur qui visionnera les rushes du tournage, sélectionnera les prises, contrôlera la qualité des images et du son, réalisera le montage, composera les ambiances et effets sonores, et synchronisera les sons avec les images,
- Une équipe de techniciens : cadreur, preneur de son...

Les documents à produire par les candidats peuvent être les suivants : une note méthodologique, une première proposition de scénario, les CV des membres de l'équipe constituée, les rôles de chacun, les références et des liens vers des exemples de réalisations.

Recommandations

Quelques principes et critères pour vérifier la capacité de l'équipe à produire un film marquant, percutant et pédagogique :

Le film doit comporter des images esthétiques et symboliques. Ces images de qualité s'obtiennent avec un bon réalisateur, entouré d'une équipe solide qui développe des plans nouveaux (comme des vues aériennes par exemple) et des techniques de prise de vues pointues, nécessitant du matériel spécifique comme des steadycam, travelling, grues... L'utilisation de caméra avec des optiques particulières associées à des logiciels de travail peut aussi permettre d'obtenir une texture ou une couleur d'image qui change par rapport à une vidéo d'un reportage classique. Cela peut produire un résultat plus esthétique et plus efficace visuellement : le public est ainsi davantage captivé.

Le film doit également comporter des témoignages. Pour le sujet de la RHCE qui nous intéresse ici, si l'EPTB souhaite toucher et sensibiliser des élus, son cœur de cible, alors la parole doit être donnée à des élus qui se sont déjà investis dans des opérations de RHCE. Plusieurs expériences ont en effet montré que le format « des élus parlent aux élus » fonctionne bien. Cela rassure en montrant qu'il est possible de conduire de telles opérations. Les termes employés sont également parlants.

Si le cœur de cible visé par le film est plutôt le grand public, alors il conviendra de varier les témoignages en sollicitant des élus, mais également des riverains ou habitants de la commune concernée par le projet, des techniciens impliqués dans le projet, qui pourront parler de manière opérationnelle de la réalisation...

D'une manière générale, la production d'interviews permet de faire passer des messages de manière efficace. Cependant, il faut bien veiller à ne pas être dans une logique d'accumulation des témoignages : il faut leur donner un sens, une cohérence d'ensemble, un enchaînement logique et les appuyer par d'autres supports comme des prises de vue complémentaires, des plans... Il convient également de proposer des témoignages relativement courts ou des extraits de témoignages, afin de ne pas lasser le public et de rester percutant dans les messages passés (une idée forte par extrait de témoignage).

Le facteur de réussite de l'interview vidéo est la préparation. Dans l'analyse des offres, il faudra donc veiller à ce que les candidats aient prévu des temps suffisants pour approfondir le sujet du film, prendre les contacts avec les personnes à interviewer et préparer les questions à leur poser. Il peut parfois être nécessaire de se déplacer sur site pour repérer les lieux en amont et faire une répétition avec la personne interviewée pour que le témoignage filmé soit ensuite fluide et naturel. Le passage devant la caméra peut déstabiliser alors même que la personne interviewée doit pouvoir parler de manière fluide, naturelle et précise. Pour l'EPTB maître d'ouvrage de la réalisation du film, cela implique également de prendre du temps pour repérer les bonnes personnes à interviewer et pour s'impliquer dans la préparation aux côtés du prestataire.

Enfin, la RHCE est un sujet scientifique et technique, mais il comporte aussi d'importants enjeux sociétaux et politiques. C'est un sujet complexe. Il est donc important de voir si dans la note méthodologique et l'ébauche de scénario, l'équipe a bien appréhendé le sujet. Pour ce faire, le maître d'ouvrage peut demander à ce que soit précisé dans la note de proposition méthodologique comment le prestataire va réaliser l'acquisition / l'appropriation des connaissances liées à la RHCE. Est-ce que ce sera en s'associant avec un spécialiste ou s'appuiera-t'il sur des ressources bibliographiques, des interviews, des visites de sites, etc ? Dans ce cas, la note méthodologique pourra utilement présenter le nombre d'interviews prévus, les ressources bibliographiques, les personnes ressources pressenties pour réaliser les entretiens, les sites de RHCE connus, le nombre de réunions de calage entre le maître d'ouvrage et le prestataire...

ARTICLE 10 – LE PRIX

Afin de faciliter la comparaison des offres entre elles au moment de l'analyse, il peut être utile de demander aux candidats de compléter un bordereau des prix unitaires.

Recommandations

A titre indicatif, le coût peut être décomposé suivant les différentes lignes :

- Recherches préparatoires et écriture du scénario
- Préparation des entretiens, visites avant tournage
- Tournage
- Montage
- Remise des livrables
- Réunions avec le maître d'ouvrage

QUELQUES EXEMPLES DE FILM A CONSULTER

[Lien vers la page internet sur l'action](#)